

Lausanne, le 26 mai 2010

Antenne au Mont-Tendre: le sommet de l'absurde!

Le département fédéral de la défense (DDPS) et Skyguide annoncent leur intention d'implanter, dès le début du mois de juin, une antenne au sommet du Mont-Tendre, au milieu du Parc naturel régional Jura Nord vaudois. Non seulement la plupart des acteurs concernés ignoraient l'existence de ce projet, mais ils ne pourront faire recours en raison de la prévalence du motif de sécurité nationale. Les Verts s'engageront néanmoins à tous les niveaux pour empêcher la réalisation de ce projet.

Le département fédéral de la défense (DDPS) et Skyguide ont annoncé par voie de communiqué de presse le 21 mai dernier l'implantation d'une antenne de 25 mètres de haut au sommet du Mont-Tendre. Une séance "d'information" a également été organisée la semaine passée pour les acteurs concernés. Ces derniers n'avaient, pour la plupart, aucune connaissance de ce projet élaboré dans le plus grand secret depuis 4 ans pour des motifs de sécurité nationale. Or les travaux doivent commencer au début du mois de juin, montrant une politique du fait accompli.

L'antenne doit être implantée au sommet du Mont-Tendre, soit dans l'un des plus beaux sites du canton. Il s'agit d'une région protégée notamment par l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale (IFP). L'implantation d'une antenne de cette taille est, par ailleurs, totalement en contradiction avec les objectifs du Parc jurassien vaudois.

La décision du Conseil fédéral a été communiquée très tardivement aux communes et acteurs concernés. Toute possibilité de faire valoir les garanties de l'Etat de droit paraît donc a priori exclue. Le temps de la guerre froide – où les décisions militaires devaient être prises en secret et dans l'urgence – paraissait pourtant révolu. Ces procédés d'un autre âge sont plus qu'inquiétants. Ils sont d'autant plus révoltants que le site du Mont-Tendre fait partie des paysages les plus appréciés par les promeneurs, les touristes et les habitants de la région.

Les Verts vaudois s'engageront de toutes leurs forces pour que ce projet ne se réalise pas. Ils préparent le dépôt d'une résolution pour la séance du Grand Conseil de mardi prochain. Cette résolution sera très certainement déposée conjointement à une interpellation urgente visant à demander au Conseil d'Etat de s'exprimer sur ce projet dont il avait, semble-t-il, connaissance depuis 2006 déjà. Ils examineront également les possibilités juridiques de s'opposer au projet.

Contacts

Raphaël Mahaim, Député et Co-président des Verts du district de Morges, 079 769 70 33

Yves Ferrari, Président des Verts VD, 079 549 65 40

Philippe Martinet, Député La Côte, 076 368 10 41